

08 juin 2015 -11:41

Willy Borsus signe la Charte de Milan

Le Ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture et de l'Intégration sociale Willy Borsus a signé ce matin, avec les Ministres européens de l'Agriculture et le Commissaire européen de l'Agriculture, la Charte de Milan lors du Forum Agriculture organisé dans le cadre de l'Exposition universelle de Milan qui a pour thème « Nourrir la planète, énergie pour la vie ». Le Ministre a ensuite visité le Pavillon belge. Enfin, Willy Borsus a également eu une rencontre bilatérale avec Jose Graziano da Silva, Directeur général de la FAO au terme du forum.

La Charte de Milan a pour objectif de combattre la faim et la malnutrition dans le monde, de promouvoir un libre accès aux ressources naturelles et de garantir une gestion durable de processus productifs.

Elle a été rédigée dans le même esprit que la stratégie élaborée par les États membres de l'Organisation des Nations Unies qui souhaitent éliminer le fléau de la faim pour 2030.

La Charte devrait être remise au secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-Moon, le 14 octobre prochain lors de la clôture de l'Expo.

La Charte prie les Gouvernements, institutions, et organisations internationales de s'engager aux points suivants :

- adopter des mesures normatives visant à garantir et à concrétiser le droit à l'alimentation et la souveraineté alimentaire ;
- renforcer les lois en faveur de la protection des sols agricoles en réglementant les investissements dans les ressources naturelles, de façon à protéger les populations locales ;
- promouvoir le thème de la nutrition dans les enceintes internationales rassemblant les gouvernements, afin d'assurer une mise en œuvre effective et concrète des engagements au niveau national, ainsi qu'une coordination, notamment entre les organisations internationales spécialisées ;
- mettre en place un système de commerce international ouvert qui soit régi par des règles communes et non discriminatoires de nature à éliminer les distorsions qui limitent les disponibilités alimentaires, afin de créer les conditions d'une sécurité alimentaire mondiale renforcée ;
- considérer les aliments comme des éléments du patrimoine culturel et, en tant que tels, les protéger de toute forme de frelatage, fraude, tromperie et pratique commerciale déloyale, en valorisant leur origine et leur originalité au moyen de processus normatifs transparents ;
- formuler et mettre en œuvre des règles et des normes juridiques relatives aux aliments et à la sécurité alimentaire et environnementale qui soient compréhensibles et facilement applicables ;
- soutenir et diffuser la culture d'une alimentation saine en tant qu'instrument de santé mondial ;
- combattre et éliminer le travail des mineurs et l'emploi illicite dans le secteur agroalimentaire ;

- œuvrer à la création d'une structure supranationale qui centralise les activités d'information et d'analyse des infractions intéressant la filière agroalimentaire, et qui renforce la coopération en matière de lutte contre les infractions ;
- recenser les bonnes pratiques en matière de politique publique et les aides au développement qui correspondent aux besoins locaux, hors situations d'urgence, et qui favorisent le développement de systèmes alimentaires durables ;
- promouvoir un accord international sur les stratégies alimentaires urbaines et rurales en faveur de l'accès à une alimentation saine et nutritive, qui vise aussi bien les principales métropoles de la planète que les campagnes ;
- accroître les ressources consacrées à la recherche, au transfert de ses résultats, à la formation et à la communication ;
- adopter ou renforcer dans les écoles et les cantines scolaires des programmes d'éducation alimentaire, physique et environnementale pour promouvoir la santé et la prévention, en mettant particulièrement en valeur la connaissance et l'échange de cultures alimentaires diverses, à partir des produits du terroir, locaux et issus de l'agriculture biologique ;
- élaborer dans le cadre des systèmes sanitaires nationaux des mesures et des politiques qui promeuvent des régimes sains et durables et réduisent le déséquilibre alimentaire, en accordant une attention prioritaire aux personnes qui ont des besoins particuliers en matière de nutrition, d'hydratation et d'hygiène, notamment les personnes âgées, les femmes enceintes, les nouveau-nés, les enfants et les personnes malades;
- promouvoir un accès équitable à la nourriture, à la terre, au crédit, à la formation, à l'énergie et aux technologies, en visant particulièrement les femmes, les petits producteurs et les groupes sociaux les plus défavorisés ;
- créer des mécanismes de soutien en faveur des segments les plus vulnérables de la population, y compris sous forme de coordination entre les acteurs œuvrant dans le secteur du recyclage et de la distribution gratuite des excédents alimentaires ;
- inscrire aux ordres du jour national et international la question du gaspillage et des déperditions alimentaires et hydriques, qui pourrait être réglée au moyen d'investissements publics et privés en faveur de systèmes de production plus efficaces ;
- valoriser la biodiversité tant à l'échelon local qu'au niveau mondial, notamment au moyen d'indicateurs qui en définissent non seulement la valeur biologique mais aussi la valeur économique ;
- appréhender le rapport entre énergie, eau, air et nourriture de manière globale et dynamique, en mettant l'accent sur la relation fondamentale entre ces ressources, afin que celles-ci puissent être gérées dans une perspective stratégique à long terme de lutte contre le changement climatique

Pour Willy Borsus : *« Cette charte représente un engagement pour l'avenir afin de faire face au défi fondamental de nourrir la population mondiale avec une alimentation de qualité. Une attention particulière doit aussi être accordée au côté durable de l'agriculture et au fait d'assurer la prospérité de ses travailleurs et de leur permettre de vivre selon les standards de notre siècle, partout dans le monde. J'y adhère totalement, ces lignes directrices guident ma politique en la matière. »*

Vous trouverez ici la Charte complète.

<http://carta.milano.it/translations/>

Service de presse de Willy Borsus, ministre des Classes moyennes, des Indépendants, des PME, de l'Agriculture, et de l'Intégration sociale

Avenue de la Toison d'Or 87 Bte 1

1060 Bruxelles

Belgique

<http://www.borsus.belgium.be>